



Vendredi 14 février 2020

Fin de la période de quarantaine : premiers départs du centre de Carry-le-Rouet

Ce vendredi 14 février, 181 personnes, arrivées de Chine le 31 janvier dernier, ont pu quitter le centre de vacances de Carry-le-Rouet après 14 jours de quarantaine. Les tests effectués se sont tous révélés négatifs au coronavirus.

Durant cette période de confinement, les services de l'État et les associations de sécurité civile (75 personnels : Réserve sanitaire, Formations Militaires de la Sécurité Civile (FORMISC), Croix-Rouge, Gendarmerie nationale) se sont pleinement mobilisés pour accueillir dans les meilleures conditions les ressortissants. Une mobilisation qui s'est poursuivie dans l'organisation des départs.

Pierre Dartout, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône et Philippe De Mester, directeur général de l'Agence Régionale de Santé, ont coordonné ce matin dès 7 heures, l'acheminement des premières personnes vers les gares et l'aéroport du département en fonction de leur destination.

A leur sortie, chaque personne a reçu une attestation indiquant que les mesures sanitaires définies par le Ministère des solidarités et de la santé ont été respectées et justifiant de leur mesure d'isolement.

Le dernier départ s'est déroulé vers 13 heures.

30 personnes ont été prises en charge par des proches venus les chercher directement au centre.

Ce vendredi soir, il reste donc à Carry-le-Rouet 44 occupants qui devraient quitter les lieux dimanche.

À Aix-en-Provence, sur le site de l'École Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers (ENSOSP), 113 personnes, accueillies par 87 personnels, notamment des FORMISC, de la Réserve sanitaire, de la Gendarmerie nationale et de l'ENSOSP, sont toujours en confinement. La quarantaine prendra fin, ce dimanche 16 février, pour 78 d'entre-elles. Il restera sur le site les 35 personnes arrivées par le troisième vol.

Le nettoyage des sites commencera dès que l'ensemble des occupants auront quitté les lieux (dès lundi pour le site de Carry-le-Rouet). Un contrat a été conclu avec une entreprise spécialisée en nettoyage, celle-ci appliquera les procédures de nettoyages décidées dès l'entrée des personnes.

Un numéro vert a été mis en place, le 08 00 13 00 00 pour répondre aux questions non médicales.

CONTACT PRESSE

Service de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône

www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr – [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)